

CANTON

L'An Deux Mille dix-huit, le 9 avril à 19H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette en séance publique, sous la présidence de Jean-François VIGIER, MAIRE.

DATE DE CONVOCAION
3 AVRIL 2018

ETAIENT PRESENTS : Irène BESOMBES, Arnaud POIRIER, Anne BODIN, Michel SERBIER, Emmanuelle GILBERT, Yvon DROCHON, Laurence MONSELLIER, Christian DURIX, Séverine LEDUC, Jean-Marc BODIOT, Geneviève GILBERT, Véronique HENRY, Richard VARSAVAUX, Christophe DEBONNE, Martial PALLUAU, Catherine LINDECKER, Raphaël ANGÉ, Patricia KASPERET, Christian NIERMONT, Francis VALENTI, Danièle CARRIERE et Gilles DELILLE.

DATE D’AFFICHAGE

13 AVR. 2018

ABSENT (S) EXCUSE (S) : Joël ROBICHON pouvoir à Richard VARSAVAUX.
Véronique DUBAULT pouvoir à Emmanuelle GILBERT.
Dominique VOLTZ pouvoir à Yvon DROCHON.
Aurélia AZEVEDO pouvoir à Jean-François VIGIER.
Alban MOSNIER pouvoir à Francis VALENTI.

ABSENT (S) : Hélène CACHIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis VALENTI

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Nombre de présents	23
Nombre de votants	28

OBJET : 011/2018 - MOTION PROPOSEE PAR L’ASSOCIATION « LES VILLES DU RER B ».

Rapporteur : Le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Chaque jour, près d'un million de Franciliens utilisent le RER B. Les difficultés de fonctionnement de ce RER vieillissant sont chaque jour plus pénibles et moins acceptables.

Les raisons en sont connues :

- **une surcharge croissante de la ligne**, qui à elle seule, comme sa cousine du RER A, transporte davantage de passagers que la totalité des trains régionaux de France.
- **30 ans de déficit d'investissement**, tant pour la matériel roulant que pour le réseau.

Constituée en 2010, l'association des usagers du RER B sud a obtenu la définition d'un schéma directeur de rénovation. Des progrès ont été réalisés : quai de retournement à Denfert et Orsay, commandement unique de la ligne,... Mais ces améliorations ne suffisent pourtant pas à rattraper le retard.

Ile-de-France Mobilités a programmé le remplacement du matériel roulant. Mais selon les ingénieurs de la RATP et de la SNCF, les contraintes techniques ne permettent pas d'imaginer l'entrée en service du nouveau matériel avant 2025 et un déploiement complet d'ici 10 ans.

Lors d'une réunion organisée le 28 mars à l'initiative d'Ile-de-France Mobilités, le sentiment de beaucoup de participants a été que la RATP et la SNCF traitaient le sujet avec sérieux mais sans prise de conscience de la gravité et de l'urgence du problème.

Dans ce contexte difficile, deux décisions de l'Etat vont aggraver la situation du RER B :

- **Les travaux de CDG Express.**
Sans remettre en cause l'utilité de cette ligne, la priorité accordée aux hommes d'affaires contre les usagers du RER B, nous semble peu cohérente avec le discours sur "les trains du quotidien"
- **Le report de la ligne 18 du Grand Paris Express.**
La perspective d'alléger significativement la ligne B s'éloigne avec la décision de l'Etat de différer de 3 ans la réalisation de cette ligne reliant Orly à Versailles.

Les élus de la ligne B sud interpellent donc l'Etat avec quatre demandes précises :

- **un réexamen urgent des conditions de réalisation de CDG Express** pour éviter tout impact sur le fonctionnement du RER B, en phase travaux comme en phase d'exploitation.
- **la mobilisation urgente des équipes de RATP et SNCF**, accompagnées si nécessaire d'expertises externes, pour examiner les possibilités techniques d'accélération du calendrier de remplacement des matériels de la ligne B.
- **la définition par l'Etat, la RATP et la SNCF d'un plan d'urgence de modernisation et de régulation** du réseau (signalisation, rails,...) pour des améliorations concrètes et de court terme.
- **La réalisation d'un dossier d'urgence consacrée à la connexion de la Ligne 4** depuis Bagneux à Robinson via Bourg-la-Reine.

Les passagers et les élus, s'ils comprennent les contraintes techniques d'une ligne aussi chargée, n'acceptent pas la perspective de 10 années supplémentaires de galère.

Si des mesures difficiles (interruption du RER pendant l'été ou certains dimanches, fermeture de certaines stations,...) sont nécessaires en phase de travaux pour aboutir plus vite à une amélioration réelle, nous sommes prêts, comme élus responsables, à en discuter et à les soutenir auprès des populations de nos communes.

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ,

Nous ne nous résignons pas aux perspectives actuellement proposées.

Destinataires :

- Monsieur le Premier Ministre,
- Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, Présidente d'Ile-de-France Mobilités,
- Madame la Ministre des Transports,
- Monsieur le Préfet de Région d'Ile-de-France
- Monsieur le Président de la RATP
- Monsieur le Président du Directoire de la SNCF

ID Télétransmission :

091-219101227 - 20180409-DELO11-208-DE

Date AR Préfecture :

13 AVR. 2018

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
et ont signé les membres présents
Pour Extrait Certifié conforme

BURES-SUR-YVETTE, le 13 AVR. 2018
Le Maire,
Jean-François VIGIER

